

## Compte-rendu de la troisième réunion de travail du GT Bâtiment tenue à la DREAL AURA le 16 mai 2024 dans le cadre de la Conférence des parties (COP) régionale en région Auvergne-Rhône-Alpes

### Liste des participants

<i>État</i>	<b>ADEME</b>	Marie JEANMOUGIN
	<b>ARS</b>	Pierre ROSTAN
	<b>CEREMA</b>	Sébastien DELMAS
	<b>DREAL</b>	Stéphane BARRIER
	<b>DREAL</b>	Jérôme BECCAVIN
	<b>DREAL</b>	Arnaud BOUDARD
	<b>DREAL</b>	Antoine NOLY
	<b>DREAL</b>	Cyril POUVESLE
<i>Collectivités</i>	<b>Région</b>	Lionel CATRAIN
<i>Monde économique</i>	<b>AQC</b>	Sylvain MANGILI
	<b>CAPEB</b>	Laurent MARMONNIER
	<b>CAPEB</b>	Nicolas PHILLIBERT
	<b>FFB</b>	Mickael ODENT
	<b>VAD</b>	Véronique DUFOUR
<i>Associations</i>	<b>ATMO</b>	Alexandre THOMASSON
	<b>AURAE</b>	Laurent CHANUSSOT
	<b>Cluster Eco-Bâtiment</b>	Marie-Soriya AO
	<b>SPL ALEC Ain</b>	Frédéric SARNELLI

Guillaume BONNENTIEN et Jeanne SIMONATO du cabinet I Care étaient présentes à cette troisième réunion de travail en tant que **modérateurs**.

### Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé les collectivités à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP territoriales visent à renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales, en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région AURA, rappelés lors de cette troisième session sont :

- Un enjeu d'harmonisation des démarches à différentes échelles et d'intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;
- Un enjeu d'appropriation au niveau territorial de l'impact actuel spécifique à chaque territoire, de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources ;
- Un enjeu de massification des actions à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l'engagement de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré.

Au programme de cette troisième réunion sectorielle, une remise en contexte avec notamment la présentation de l'avancée des travaux depuis la R1, puis un temps de co-construction des actions prioritaires par défi. Il a également été présenté les 4 points de sortie de la COP ainsi que l'ossature de la future feuille de route COP régionale qui sera élaborée d'ici l'été.

Pour rappel, les **4 principaux défis pour le bâtiment** sont les suivants :

- *Défi 1* : Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements en région Auvergne-Rhône-Alpes et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80.000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030 ;
- *Défi 2* : Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz pour réduire de 30 % les consommations énergétiques du parc tertiaire en 2030 ;
- *Défi 3* : Construire et rénover avec exemplarité ;
- *Défi 4* : Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière.

Le présent document, en complément du support de présentation, retranscrit les différentes productions de cette réunion. Il comprend le compte-rendu des échanges relatifs aux matrices de priorisation des actions créées en séance ainsi que les fiches descriptives des actions prioritaires sélectionnées par les participants et méritant un approfondissement.

## Compte-rendu des échanges

### 1. Construction de matrices de priorisation des actions par défi

Les participants ont été séparés en quatre groupes, un groupe par défi, afin de prioriser les actions collectées selon deux critères :

- *Critère d'impact*
  - **Impact significatif à l'échelle d'un levier** et au regard des objectifs
  - Et/ou **action pouvant être répliquée** de façon significative ailleurs sur le territoire
- *Critère de faisabilité court terme*
  - **Identification d'un maître d'ouvrage clair**, ainsi qu'au moins un autre acteur clé mobilisé
  - **Identification des prochaines étapes** (besoin/source de financement et ingénierie à court-terme (1 an) **permettant de se mettre dans l'action dès la sortie de COP**

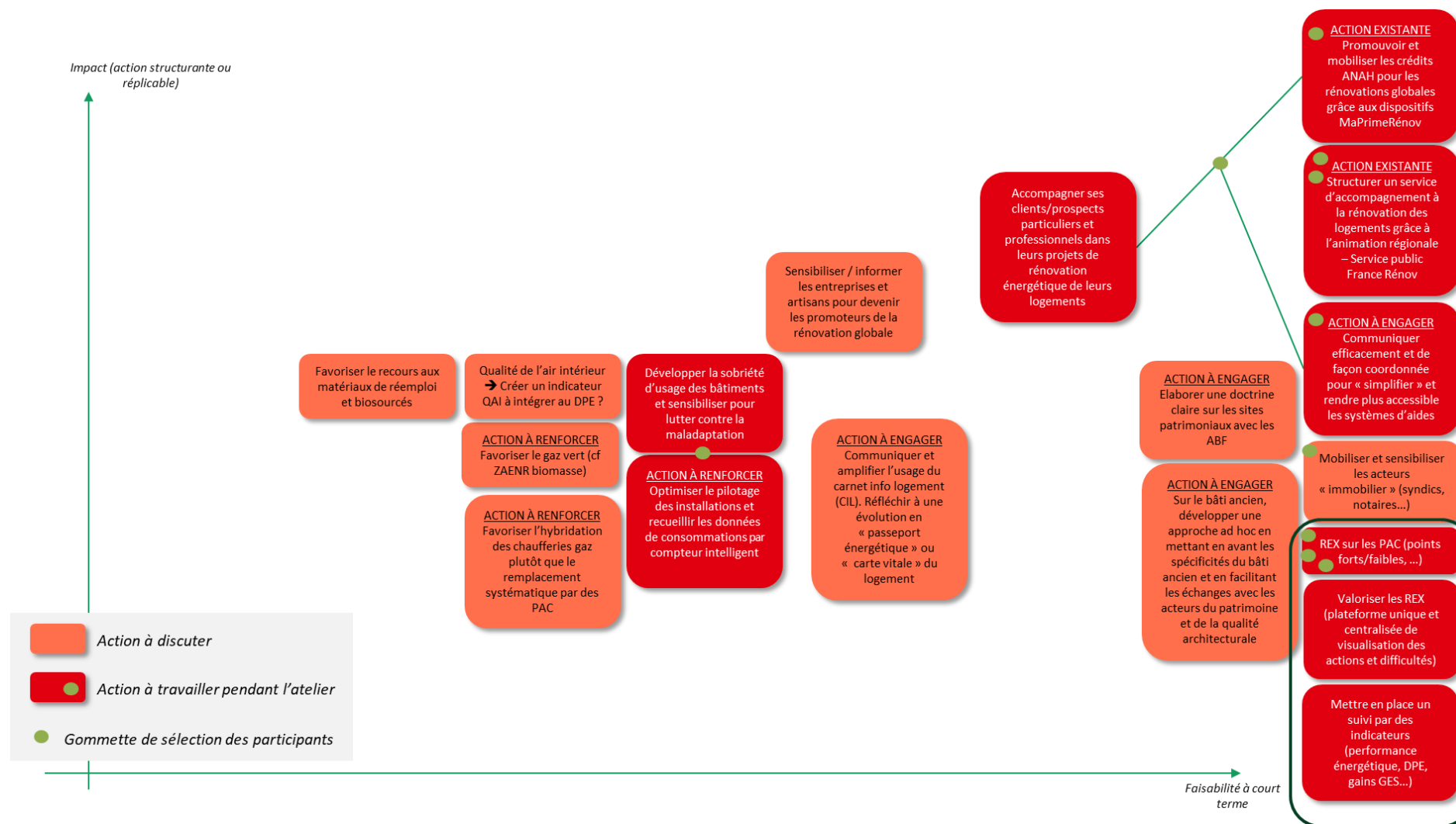
Pendant cette étape de travail, les sous-groupes ont aussi pu s'exprimer sur d'éventuelles **actions complémentaires** non identifiées au préalable par la cellule technique.

Par sous-groupe, les participants ont donc pris connaissance des différentes actions associées au défi sur lequel ils se sont positionnés et de discuter leur rapport aux deux critères ci-dessus. Ces actions ont ensuite été mises dans une matrice Impact / Faisabilité court terme. Les quatre matrices ont été retranscrites ci-dessous.

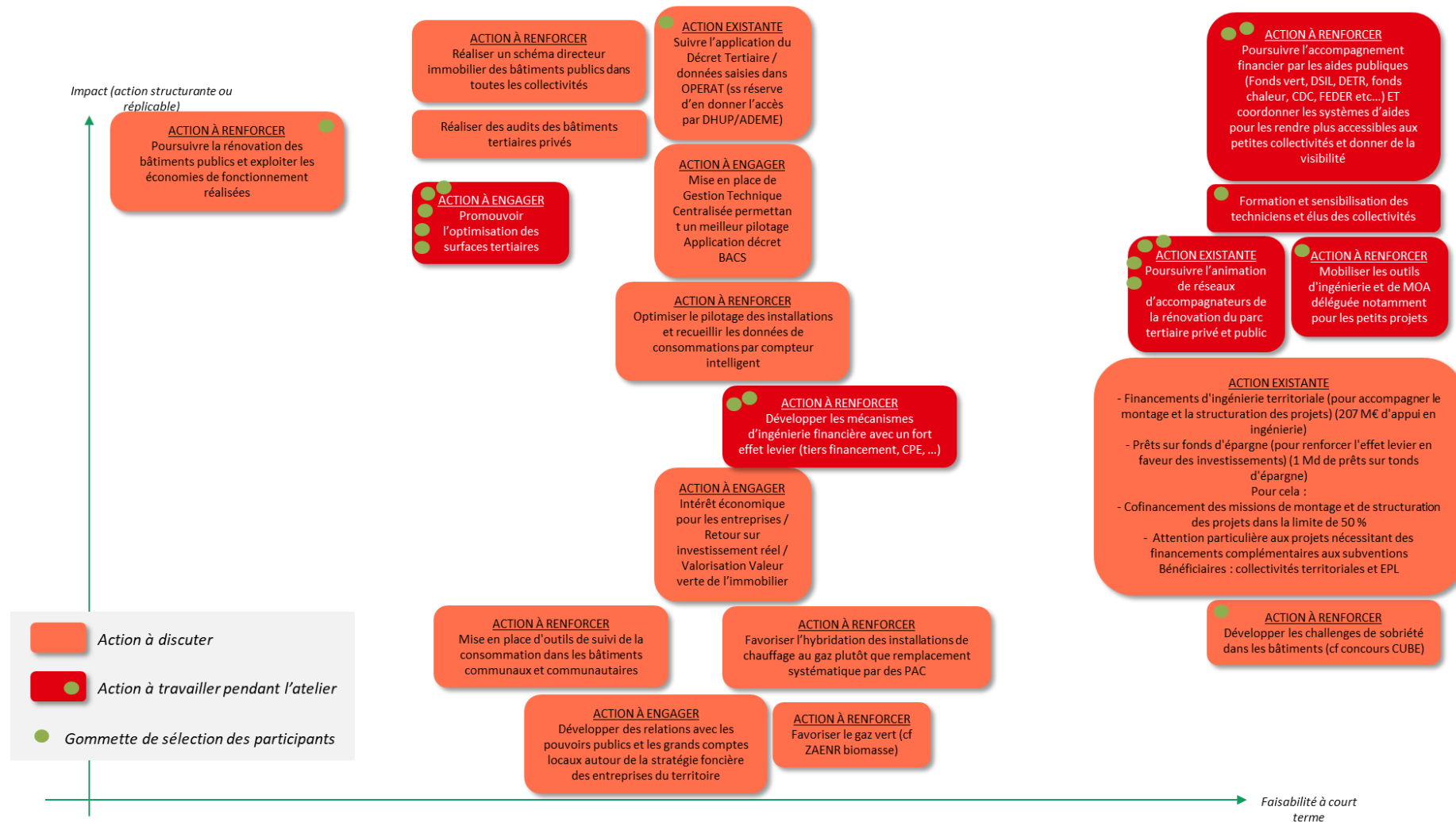


A l'issue de cette classification, trois à quatre actions méritant un approfondissement ont été sélectionnées par les participants.

**Matrice du défi 1 : Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements en région Auvergne-Rhône-Alpes et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80.000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030 ;**

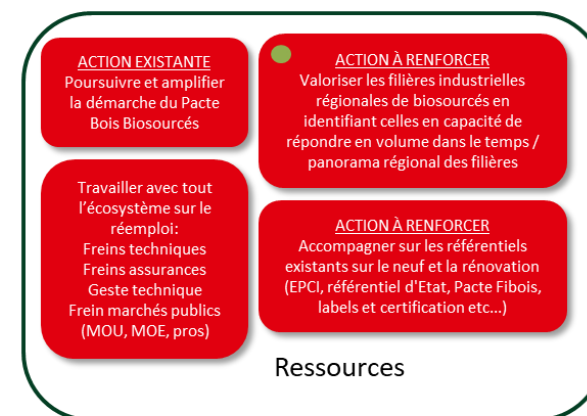
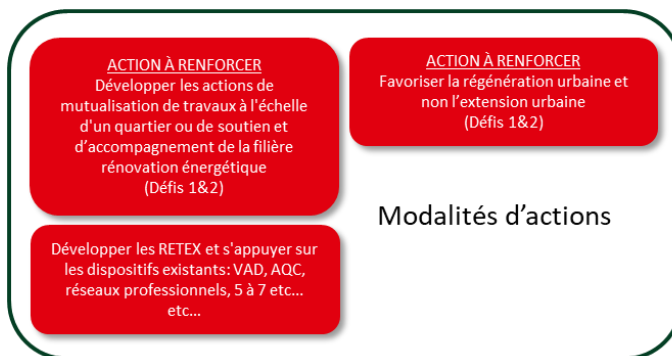


## Matrice du défi 2 : Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz pour réduire de 30 % les consommations énergétiques du parc tertiaire en 2030 ;



### Matrice du défi 3 : Construire et rénover avec exemplarité ;

Impact (action structurante ou répliquable)



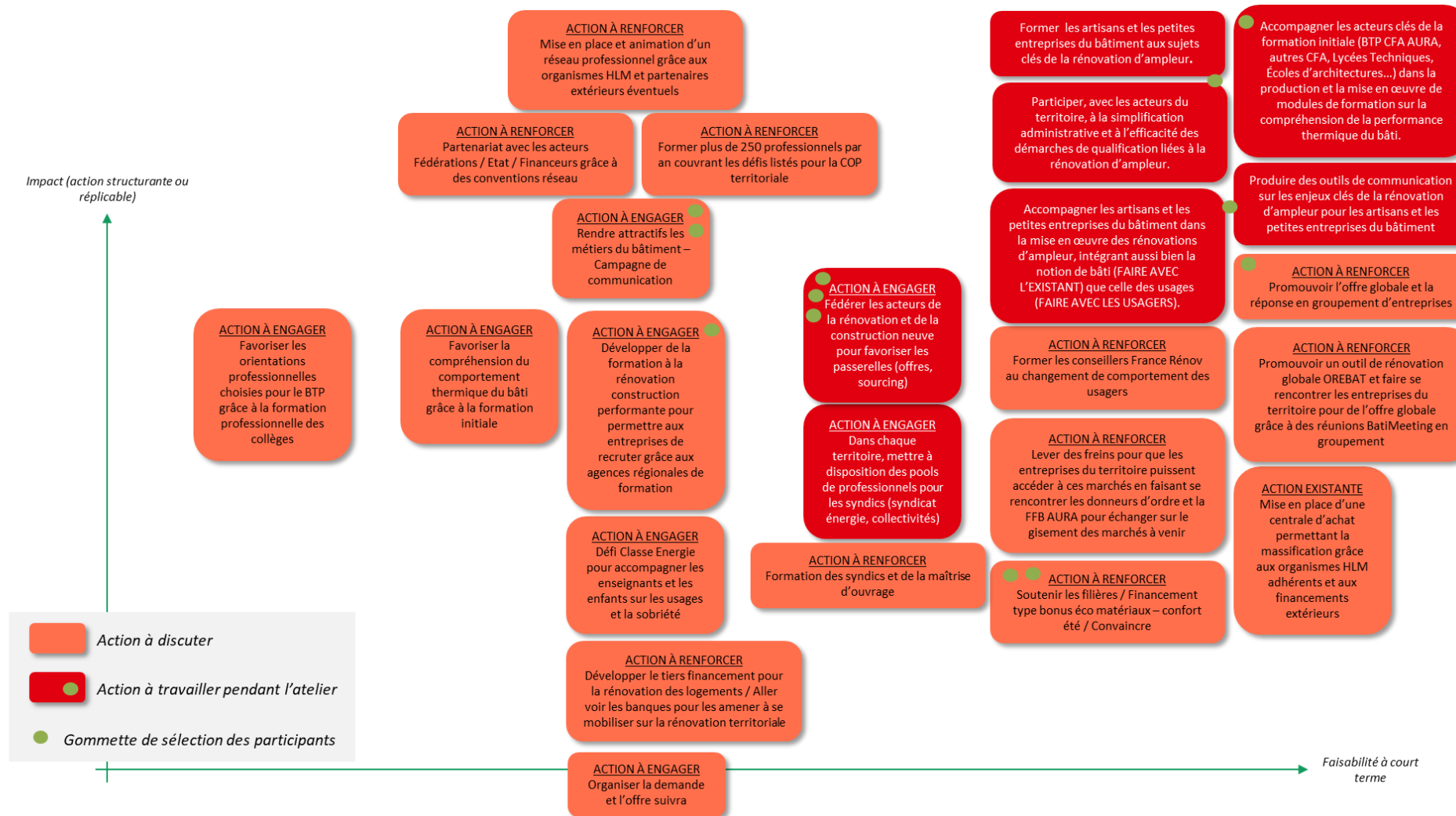
 Action à discuter

 Action à travailler pendant l'atelier

 Gomme de sélection des participants

Faisabilité à court terme

## Matrice du défi 4 : Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière.



## 2. Construction de *fiches action* pour les actions prioritisées par les participants pendant l'atelier

Les participants ont ensuite à nouveau été répartis en petits groupes afin d'approfondir la réflexion autour des actions identifiées comme prioritaires.

Notamment les participants ont pu :

- Décrire chaque action et proposer une déclinaison opérationnelle
- Identifier les acteurs impliqués
- Identifier les indicateurs nécessaires au suivi de l'action
- Déterminer une temporalité
- Identifier les conditions de succès
- Identifier les besoins immédiats nécessaires à l'accélération de l'action



Les fiches actions complétées en séance pour chaque défi sont disponibles ci-dessous.

**Défi 1 : Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements en région Auvergne-Rhône-Alpes et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80.000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030**

Résultats des fiches actions							
Titre de l'action	Description de l'action et déclinaison opérationnelle	Pilote(s)	Contributeurs	Indicateurs de suivi	Temporalité	Conditions de succès	Besoins court terme
AIDER LES USAGERS DES LOGEMENTS À ADOPTER LES BONS COMPORTEMENTS (D'USAGE ÉNERGÉTIQUE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la sobriété des usages</li> <li>- Sensibiliser pour lutter contre la mal adaptation au changement climatique</li> <li>- Sensibiliser les personnes à leur empreinte carbone et environnementale</li> <li>- Fournir des outils pour piloter ou vérifier sa consommation ou autres indicateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- État / ADEME</li> <li>- Bailleurs</li> <li>- ATMO (?)</li> <li>- ANAH</li> </ul>	Fournisseurs d'énergie et industriels Syndics et professionnels de l'immobilier CEREMA France Rénov Professionnels du bâtiment Centre de ressources Services sociaux	Compteur intelligent Capteur et mesureur (CO2, température...) Nombre de réunions de sensibilisation et nombre de personnes touchées	Court terme	Implication professionnelle Faire connaître les outils existants et développés Valorisation des efforts (incitation à agir)	Augmenter les compétences des contributeurs Simplifier et harmoniser les indicateurs Aides et moyens financiers
ACCOMPAGNER TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT LA RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS	Accompagnement financier <ol style="list-style-type: none"> <li>a. MPR – Continuer d'informer (Service public) / Simplifier les démarches et aides financières</li> <li>b. Inciter les banques à maintenir le prêt à taux zéro / Gestion du risque</li> <li>c. Impliquer les assureurs : primer les efforts des usagers (assurance prêt + habitation)</li> </ol> Accompagnement technique <ol style="list-style-type: none"> <li>d. Rendre accessible l'information et sensibiliser : France Rénov,</li> </ol>	État ANAH Collectivités	Banques / assurances / notaires / agences immobilières / syndics  État / ADEME / ANAH / Collectivités  ECFR / ATMO / ADIC	Nombre d'aides MPR sur la rénovation globale (vs gestes)  Nombre de prêts à taux zéro  Actions des assureurs (type et nombre)	a. MPR (2025) b. Toutes les banques (2027) c. Tous les assureurs (2030) d. Information (2025) e. REX (2027) f. ARA (2027)	Des moyens financiers à la hauteur pour les MPR et le service public  Banquiers et assureurs impliqués  Les professionnels en AURA sont incités et formés en nombre suffisant, et	Financement Ingénierie

	<p>professionnels de la rénovation, prescripteurs (architectes, MOE)</p> <p>e. S'appuyer sur des REX</p> <p>f. Faciliter l'auto-rénovation accompagnée</p>		AQC / Professionnels de la rénovation	<p>Nombre de professionnels par type de travaux : évaluer les écarts avec les besoins objectifs 2030</p> <p>Nombre de professionnels en AURA</p>		font remonter les REX	
<p>METTRE EN PLACE ET VALORISER LES RETOURS D'EXPÉRIENCE (REX)</p>	<p>Mettre en place des REX réguliers (exemple : PAC → points forts/faibles, limites en fonction du type de logement, lieu où se trouvent les logements)</p> <p>Mettre en place des indicateurs de performance (analyse de criticité)</p> <p>Mettre à disposition de tous une plateforme unique et centralisée (ex : Pro Réno)</p> <p>Faire connaître les REX et outils associés (plateforme)</p> <p>Favoriser les boucles itératives courtes pour une meilleure réactivité</p>	<p>État / ADEME</p> <p>AQC</p> <p>Bailleurs</p>	<p>Collectivités</p> <p>Professionnels du bâtiment</p> <p>Centre de ressources</p> <p>Syndics et agents immobiliers</p> <p>CEREMA</p> <p>Région</p>	<p>Performance énergétique</p> <p>DPE</p> <p>Gains GES</p>	<p>Court terme</p> <p>Fréquence d'actualisation : Selon les procédés et l'évolution du domaine (analyse de criticité / boucle itérative)</p>	<p>Aide pour organiser et faire vivre les REX</p> <p>Neutralité et impartialité des pilotes (méthodologie, analyse)</p> <p>Sensibilisation à la démarche</p> <p>Implication des professionnels</p> <p>Incitation : Aide = REX + suivi des indicateurs</p>	

## Défi 2 : Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz pour réduire de 30 % les consommations énergétiques du parc tertiaire en 2030

Résultats des fiches actions								
Titre de l'action	Description de l'action et déclinaison opérationnelle	Contributeurs		Indicateurs de suivi	Temporalité	Conditions de succès	Besoins court terme pour accélérer	
PROMOUVOIR L'OPTIMISATION DES SURFACES TERTIAIRES	<p>Réduire les mètres carrés, réfléchir à l'utilisation des locaux.</p> <p>Faire de la chronotopie pour définir un modèle d'état des lieux et des actions possibles</p> <p>Faire un état des lieux fonctionnel du patrimoine (en quoi les bâtiments répondent aux besoins) (peut être fait dans le cadre d'un SDIE)</p> <p>Expérimenter et communiquer sur les bonnes pratiques (mutualisation de locaux publics comme les écoles, télétravail avec un jour de fermeture)</p> <p>Avoir un guide pratique (recueil de bonnes pratiques, conditions de succès, modalités) adaptés aux différentes cibles</p> <p>Faire le lien avec les stratégies patrimoniales et foncières</p>	Public CEREMA / FNCCR (dans le cadre d'ACTEE) ADEME / AURAE (BAOBAP)	Public RRPIE (État) ADEME DREAL	Privé CCI/CMA Ergonomes Programmistes	<p>Nombre de MOA qui ont fait un état des lieux fonctionnel</p> <p>Campagne de communication : nombre de MOA sensibilisés</p> <p>Nombre de m2 économisés</p> <p>Nombre de chronotopes réduits</p>	<p>Chronotopie = 2025-2026</p> <p>État des lieux fonctionnel = 2030 pour tout le patrimoine</p> <p>Communication : 2025</p>	<p>Conditionner les subventions rénovation à la réalisation d'un état des lieux fonctionnel</p> <p>Trouver des MOA pilotes exemplaires (leaders)</p> <p>Réussir la campagne de communication sur les bonnes pratiques</p> <p>Accompagnement au changement</p> <p>Bloquer les « starchitectes »</p>	<p>Moyens en personnel pour travailler sur le sujet</p> <p>Définition et partage des référentiels métiers</p>

<p>DÉVELOPPER LES MÉCANISMES D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE (TIERS FINANCEMENT, CPE)</p>	<p>Comment exploiter le levier financier des économies d'énergies ?          → Sécuriser les économies (elles arrivent tous les ans)          → Sanctuariser les économies (faire en sorte qu'elles soient réinvesties dans d'autres actions)          → Raisonner en coût global</p> <p>Promouvoir les outils (CPE, tiers financement) auprès des MOA</p> <p>Promouvoir la combinaison d'actions à ROI rapide (PV, régulation) et des actions à ROI plus lent</p> <p>Préparer une formation aux mécanismes d'ingénierie financière auprès des réseaux d'accompagnateurs (CEP, économie de flux, CTEES, santé)</p> <p>Avoir du retour d'expérience / communiquer sur les mécanismes et les bonnes pratiques</p>	<p>Communauté régionale de travail (Région, DREAL, ADEME)</p>	<p>Directeurs financiers des collectivités          Banques          Banque des territoires          Réseaux d'accompagnateurs</p>	<p>Euros investis dans des mécanismes d'ingénierie financière</p> <p>Nombre de personnes formées et sensibilisées aux dispositifs financiers</p> <p>Économies d'énergie et CO2 générées</p>	<p>Promotion des outils et combinaison d'actions : plan de communication et d'événements (REX) permanent pour que le sujet soit familier pour le maximum d'acteurs</p> <p>Formation : prête en 2024 et déclinaison à partir de 2025</p>	<p>Faire émerger une spécialisation et des experts de l'ingénierie financière et de la transition énergétique</p> <p>Simplifier les offres d'ingénierie financière</p> <p>Avoir un interlocuteur unique qui conseille et sensibilise sur les montages possibles</p>	
<p>POURSUIVRE L'ANIMATION DE RÉSEAUX D'ACCOMPAGNATEURS</p>	<p>Structurer le réseau d'accompagnateurs pour répondre aux besoins des propriétaires</p> <p>Sensibiliser puis former le réseau d'accompagnateurs et former les référents chez les propriétaires</p> <p>Fixer des objectifs de résultats (volume d'investissements, économies d'énergie générées)</p>	<p>AURA-EE</p>	<p>ADEME          FNCCR (ACTEE)          CEREMA          Secteur de la santé (via ANTP et ARS)          DREAL</p>	<p>Accompagnateurs et structures touchées</p> <p>Moyens financiers mobilisés</p> <p>Investissements générés</p>	<p>2024 : expérimentation sur le petit tertiaire privé</p> <p>Action existante à massifier d'ici 2027</p> <p>Objectifs de résultats annuels avec un horizon 2030</p>	<p>Investissements importants (priorités aux travaux de rénovation énergétique)</p> <p>Atteinte des objectifs fixés par secteur</p> <p>Mobilisation des accompagnateurs</p>	<p>Financement dédié à l'action</p> <p>Réviser les conventions de financement des acteurs</p> <p>Fabiliser les modèles de financement des postes</p>

	<p>Pérenniser les modèles économiques de financement des réseaux d'accompagnateurs (dont les coordinateurs)</p> <p>Développer et structurer un réseau pour les MOA privés</p>			Économies d'énergie générées		<p>et implication des MOA</p> <p>Évaluer l'impact de l'accompagnement</p>	Pérenniser les postes d'accompagnateur
<p>POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER</p>	<p>Mettre en place le guichet unique sur la base des financeurs actuels et des budgets mobilisés</p> <p>Définir des critères communs aux dispositifs financiers</p>	<p>Communauté régionale de travail (DREAL / ADEME / Région)</p> <p>Banque des territoires</p>	<p>Réseaux bancaires</p> <p>CEREMA</p> <p>Associations</p> <p>AMF, ADF, Régions de France, AM ruraux</p> <p>ANCT</p> <p>Réseaux des accompagnateurs</p> <p>Acteurs départementaux</p>	<p>Nombre de dossiers à remplir (à réduire)</p> <p>Réduction des délais d'instruction</p> <p>Volume d'aides mobilisées et investissements générés</p>	<p>Horizons progressifs de réduction des dossiers 2027-2030</p>	<p>Coordination des parties prenantes</p> <p>Partage des informations</p> <p>Mobilisation du dispositif "dite le nous une fois"</p> <p>Uniformiser et/ou préciser les critères d'aides aux différents dispositifs</p>	<p>Réussir à réunir tous les acteurs qui pilotent des dispositifs pour l'uniformisation</p>

### Défi 3 : Construire et rénover avec exemplarité

Résultats des fiches actions							
Titre de l'action	Description de l'action et déclinaison opérationnelle	Contributeurs		Indicateurs de suivi	Temporalité	Conditions de succès	Besoins court terme pour accélérer
DÉVELOPPER DES RÉNOVATIONS EXEMPLAIRES AU-DELÀ DU CARBONE	<p>Favoriser les pilotes en rénovation avec un haut degré d'exigences QAI (confort d'été, biodiversité, eau, patrimoine, échelle)</p> <p>2025 : AMI/AAP → démonstrateurs (environ 10 par départements) avec des moyens financiers (plusieurs terrains : département, type de bâti (résidentiel ou tertiaire), type d'échelle (échelle d'une rue par exemple))</p> <p>2025-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Boite à outils avec des méthodologies pour les concepteurs et gestionnaires</li> <li>- Action d'accompagnement des entreprises avant/pendant/après le chantier</li> <li>- Groupes d'entreprises ambassadrices (ex : CEC)</li> <li>- Capitalisation et diffusion (ex : mettre en avant et faire connaître)</li> </ul> <p>2028 : Suivi / Monitoring</p>	<p>ADEME DREAL ARS AIRAEE</p>	<p>FFB CAPEB</p> <p>CAUE VAD DDT ATMO CEDRE</p>	<p>Nombre de pilotes par départements</p> <p>Événement « Eco BTP Tour »</p> <p>Indicateurs de suivi</p>	Cf. description	<p>Financer</p> <p>120 opérations pilotes → 50 à 100 millions d'euros de financements</p>	Financement et ingénierie

<p>FAVORISER LES MATÉRIAUX BIO/GÉOSOURCÉS ET RÉEMPLOI</p>	<p>Mettre en visibilité les filières bio/géosourcées et les filières circulaires et leur intensité sociale à l'échelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie (ressources, disponibilités)</li> <li>- Prime à l'intensité sociale (frein économique)</li> <li>- Prime à la distance d'approvisionnement</li> <li>- Freins juridiques et assuranciers</li> <li>- Valise « biosource » à constituer et diffuser</li> <li>- Compétences et formations</li> </ul> <p>Travailler avec tout l'écosystème (jusqu'au entreprises sur les gestes techniques)</p> <p>Mettre en avant et faire connaître</p>	<p>FIBOIS CLUSTER VAD ADEME DREAL CEREMA OIKOS AURAEE</p>	<p>FFB CAPEB  CAUE AMACO CRATERRE TERRA</p>	<p>Densité cartographique</p> <p>Nombre d'expérimentations</p> <p>Nombre de formations d'acteurs</p>	<p>Court terme : Cartographie en 2025 Expérimentations en 2025-2026 Valise/guide bio/géosourcés en 2025</p>	<p>Nombre d'acteurs touchés</p> <p>Financements</p>	
<p>CAPITALISER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES (ACTIONS 1 ET 2)</p>	<p>S'appuyer sur toutes les actions des pilotes et leurs outils</p> <p>Communiquer et accompagner la filière sur les référentiels existants (neuf et rénovation)</p>	<p>VAD CEREMA AURAEE AQC</p>	<p>CAPEB FFB FIBOIS DDT  CAUE</p>		<p>Court terme</p>	<p>Mobiliser et coordonner les acteurs : pilotes impliqués et CAUE</p> <p>Mutualisation des actions</p> <p>Agenda coordonné</p>	<p>Financement des structures pour permettre leur fonctionnement et leurs actions</p>

## Défi 4 : Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière

Résultats des fiches actions							
Titre de l'action	Description de l'action et déclinaison opérationnelle	Contributeurs		Indicateurs de suivi	Temporalité	Conditions de succès	Besoins court terme pour accélérer
ADAPTER ET AMPLIFIER LA FORMATION INITIALE À LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX, DES IMPACTS ET DES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION	<p>Former l'ensemble des acteurs : architectes, entreprises, bureaux de contrôle (les ingénieurs sont déjà formés)</p> <p>Adapter les référentiels pour une prise en compte des aspects écologies, c'est-à-dire la consommation en eau et en énergie des matériaux pour la construction, la réhabilitation et l'usage</p> <p>Dans les collèges : expliquer les enjeux et les besoins en compétences, rendre les métiers attractifs</p> <p>Expliquer que le marché est essentiellement en réhabilitation</p>	<p>Éducation nationale</p> <p>État</p> <p>Organisations professionnelles</p>		<p>Pourcentage d'élèves de bon niveau dans les métiers manuels</p> <p>Baisse de consommation dans les bâtiments</p>	Maintenant pour un effet en 20230	<p>Implication des acteurs à tous les niveaux : rectorat, CCCABTP, enseignants et formateurs professionnels</p>	<p>Former tous les enseignants aux enjeux des besoins en compétences et bonnes pratiques</p>
ADAPTER ET AMPLIFIER LA FORMATION CONTINUE À LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX D'IMPACT DES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET RÉHABILITATION	<p>Embarquer l'ensemble des acteurs vers des pratiques de réduction de la consommation d'énergie et de ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration de la question des reconversions professionnelles</li> <li>- Architectes, entreprises, bureaux de contrôle</li> <li>- Fabricants qui font de la formation (Point P)</li> </ul>	<p>Organisations professionnelles</p> <p>France Travail</p> <p>Conseil régional</p> <p>OPCO</p>		<p>Pourcentage des entreprises intégrant les attentes de la collectivité (ex : offre globale, compréhension des enjeux, intégration des pratiques)</p>	Maintenant pour un effet en 20230	<p>Implication, de tous les acteurs : Fabricants formateurs Formateurs, rectorat, académies, CCCABTP</p>	<p>Augmenter et stabiliser les financements</p> <p>Former tous les enseignants aux enjeux et besoins en compétences</p>

	<p>Adapter les référentiels pour une prise en compte des aspects écologiques, c'est-à-dire la consommation en énergie et ressources à la construction, réhabilitation et usage</p> <p>Valoriser l'offre globale (DOREMI, GME)</p> <p>Intégration de la formation de la maîtrise d'ouvrage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction des CCTP</li> <li>- Formation des personnels en charge de la maintenance</li> </ul>						
<p>STRUCTURER L'OFFRE RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS</p>	<p>Fédérer les acteurs et l'ensemble de la chaîne de valeurs de l'amont à l'aval : de la conception à la réalisation (architectes, bureaux d'étude, industriels, entreprises de construction)</p> <p>Structuration de la filière</p> <p>Offre : sourcing de la demande = maîtres d'ouvrage, syndicats, bailleurs sociaux, collectivités</p> <p>Déclinaisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation de réseau</li> <li>- Offre globale et groupement d'entreprises</li> <li>- Événements permettant la rencontre entre l'offre et la demande</li> <li>- Faire connaître à la maîtrise d'ouvrage le panel d'offres existantes</li> </ul> <p>Massification :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en avant de REX</li> <li>- Valoriser les bonnes pratiques</li> </ul>	<p>Cluster Eco-bâtiment VAD</p> <p>DREAL</p> <p>Organisations professionnelles : FFB et CAPEB</p>	<p>AURA HLM</p> <p>ALEC</p> <p>Organisations professionnelles : CINOV</p> <p>Syndicats / UNIS/ FPI</p> <p>CROA</p> <p>AQC</p> <p>Région</p> <p>CEREMA</p>	<p>Quantitatif :</p> <p>Nombre de groupements</p> <p>Nombre d'événements et de participants</p> <p>Augmentation du nombre d'entreprises mobilisées</p> <p>Qualitatif :</p> <p>Performance réelle</p>	<p>2024 :</p> <p>Plusieurs choses existent déjà : faire un benchmark</p> <p>2025-23027 :</p> <p>Renforcer les actions</p> <p>Développer de nouveaux formats en collaboration et partenariats</p>	<p>Partager le même objectif et travailler en confiance entre les différents acteurs</p> <p>Reconversion des entreprises à la rénovation</p> <p>Impulsion de l'État dans la durée</p> <p>Mobilisation de la maîtrise d'ouvrage (mobilisation de la demande)</p> <p>Moyens financiers</p>	<p>Financements complémentaires pour :</p> <p>Du temps passé</p> <p>Pour l'organisation et la partie logistique d'événements</p> <p>Pour la communication et la valorisation des actions</p>

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Embarquer le monde financier (banques)</li></ul> <p>Central d'achat :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- S'engager à travers des chartes</li><li>- Faire des conventions de partenariats</li></ul>						
--	---	--	--	--	--	--	--

### 3. Conclusions et prochaines étapes

Pour finir, les prochaines étapes de la COP ont été partagées à l'ensemble des participants. La prochaine échéance est notamment la R4, qui aura lieu le 11 juin et qui aura pour objectif de permettre la compréhension et l'appropriation des défis et des actions, ainsi que de proposer des évolutions de la feuille de route.

Pour toute question complémentaire sur le contenu de cette séance technique ou sur les travaux de la COP sur le secteur bâtiments, ou pour apporter des contributions complémentaires aux défis identifiés, vous pouvez contacter la cellule technique :

- Jérôme BECCA VIN, DREAL: [jerome.beccavin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jerome.beccavin@developpement-durable.gouv.fr)
- Arnaud BOUDARD, DREAL: [Arnaud.boudard@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Arnaud.boudard@developpement-durable.gouv.fr)